



L'informateur

2 - le 25 juillet 2010

Bonjour à tous,

Voici les sujets traités dans ce bulletin d'information.

- 1. Rencontre avec les gens de la Société d'aménagement du Lac Clair**
- 2. Mise à jour du site Internet**
- 3. Épluchette de blé d'inde le 14 août - Les 20 ans du (nouveau) Lac Clair**

Rencontre avec les gens de la Société d'aménagement du Lac Clair

Jeudi, le 15 juillet dernier, nous avons tenu une première rencontre avec Claude Descôteaux, Yves Descôteaux, André Bouchard et Pierre Lamy, tous administrateurs de la Société. Dialogue intéressant, simple et direct.

Nous avons soumis à la Société, quelques jours plus tôt, une liste des sujets que nous désirions aborder. Tous ont été traités. Quelques-uns ont été réglés rapidement, ne nécessitant que quelques explications. Les autres ont fait l'objet de débroussaillage, d'éclaircissements et de plusieurs échanges généralement constructifs. Nous avons des devoirs à faire. Un budget de fonctionnement, notamment, sera bientôt dressé. La rencontre ne visait pas à tirer des conclusions mais plutôt à mettre la table pour les discussions ultérieures.

Il faut aussi prendre connaissance des responsabilités à assumer après la cession des biens de la Société. Nous allons en effet passer d'un mode de cogestion (avec la Société) à un mode d'autogestion. Donc, des responsabilités supplémentaires pour les propriétaires.

Les dossiers les plus importants sont évidemment la route, le barrage et l'assurance responsabilité.

Puis les gens de la Société nous ont quittés et nous avons poursuivi la réunion entre nous. Nous avons notamment pris la décision de confier à un expert l'examen de la condition de la route. Nous vous rappelons que la portion de route appartenant à la Société et devant nous être cédée est constituée de la (quasi) ceinture du lac et se termine à la barrière. Rien de ce qui existe entre la barrière et l'entrée du chemin du lac Clair ne leur appartient sauf une petite section de quelques centaines de mètres, tout près de

l'entrée, qui permet de conserver un « pouvoir de négociation » face aux trois ou quatre propriétaires du reste de la route où on circule en vertu d'une servitude de passage.

Quant au barrage, un éclaircissement est essentiel. Quelle est sa longueur véritable ? Il semblerait qu'un fonctionnaire provincial ait considéré une formation rocheuse naturelle (la petite presqu'île au-delà de la « pelle ») sur laquelle s'appuie le barrage comme une portion du barrage, comme du remplissage. De là le 60 mètres. On vérifie le tout.

Quant aux assurances responsabilité, il semble qu'une des premières choses à faire pour éviter les problèmes serait d'afficher clairement le caractère privé de la route et donc, le fait que ceux qui l'empruntent ne peuvent s'attendre à rouler comme sur l'autoroute 40. Nous allons nous occuper de ça.

Mais la meilleure protection sur la route, c'est encore de se servir de sa tête plus que de sa pédale. Faire le party et «prendre le clos» à 5h du matin, comme on l'a vu récemment, c'est le meilleur moyen d'avoir des problèmes avec une compagnie d'assurances.

Mise à jour du site Internet

Le site Internet de l'Association des propriétaires du Lac Clair n'a pas été mis à jour depuis le 8 juillet 2009. Il le sera sous peu.

Tous les documents utiles, y compris les comptes-rendus des réunions des administrateurs y seront publiés. Une première mise-à-jour sera effectuée d'ici la fin juillet.

Épluchette de blé d'inde le 14 août

Nous vous invitons tous, samedi le 14 août à 16h, à une rencontre amicale autour du maïs, ce légume de l'amitié. Il n'y a rien comme jaser autour d'une grosse marmite pour régler les problèmes du monde... et du lac Clair.

Nous soulignerons avec éclat que le temps passe à la vitesse Grand V. En effet, nous fêterons le 20^e anniversaire du début de la communauté du Lac Clair. Communauté dont les membres n'ont pas fait le vœu de chasteté, ni de pauvreté, clairement.

C'est au grand chalet que ça se passe. Merci au clan Lamy qui nous accueille avec grâce. Nous vous enverrons la semaine prochaine un communiqué précisant les éléments de cette célébration.

Vos administrateurs